

Recherches sociographiques



Michel JURDANT, *Le défi écologiste*

Louis Guay

Volume 28, Number 1, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056277ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056277ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Guay, L. (1987). Review of [Michel JURDANT, *Le défi écologiste*]. *Recherches sociographiques*, 28(1), 169–172. <https://doi.org/10.7202/056277ar>

réaliser un jour que bien administrer signifie avant tout bien gérer le sol. C'est là la principale responsabilité des administrations municipales.

Cette première étude terminée, il y aurait lieu d'en entreprendre d'autres. Par exemple, il serait sûrement pertinent de définir les grands objectifs que doit poursuivre l'aménagement du territoire dans des agglomérations comme Montréal. Les idées dans le domaine ont évolué depuis le début des années cinquante, comme l'ont démontré Gaudreau et Veltman, mais l'on semble assister actuellement à un certain piétinement. Il importerait aussi de mieux connaître l'expérience des agglomérations où les pouvoirs politiques ont décidé de contrôler et d'orienter efficacement le développement urbain. Les expériences positives pourraient servir de stimulant pour ceux qui exercent le pouvoir en notre nom. Finalement, des études pourraient porter sur le processus d'élaboration d'un schéma d'aménagement. L'élaboration d'un tel document politique ne peut constituer un exercice isolé. L'application de politiques contraignantes en cette matière exige en effet un large consensus social. Et ce consensus ne peut se manifester quand l'élaboration d'un schéma constitue un exercice technocratique. Voilà autant de questions que nos deux auteurs auraient pu aborder et qui auraient donné à leur ouvrage une perspective fort différente. Espérons qu'ils pourront le faire prochainement.

Robert PETRELLI

*Département d'études urbaines,
Université du Québec à Montréal.*

Michel JURDANT, *Le défi écologiste*, Montréal, Boréal Express, 1984, 432p.

La pensée et l'action écologistes ont connu, au Québec, un certain essor depuis une dizaine d'années. Bien qu'elles ne soient pas à la mesure de ce qui s'est passé aux États-Unis, en Allemagne et en France durant la même période, il n'en demeure pas moins que l'écologisme a pris racine ici et que de très nombreuses organisations sont nées démontrant la diversité des intérêts et des luttes pour la nature, comme aussi la difficulté de faire front commun contre des projets de développement. Jean-Guy Vaillancourt a tenté, non toujours sans mal, de recenser ces multiples — et parfois minuscules — groupes écologistes. Il propose une typologie de ces groupes qui rend bien compte de la diversité des orientations, des participants et des intérêts. (Jean-Guy VAILLANCOURT, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'éco-socialisme », *Sociologie et société*, XIII, 1, 1981 : 81-97.)

Les Amis de la terre sont un groupe particulier à l'intérieur du mouvement écologiste américain. Né en 1968 d'une scission à l'intérieur d'une organisation presque centenaire de protection et de défense de la nature (le *Sierra Club*), ce groupe a essaimé au Canada et en Europe, y fondant des associations locales afin de faire valoir les idées plus « radicales » qui avaient conduit à sa formation. Michel Jurdant, écologue et écologiste — le premier étant le scientifique, le second, l'adhérent aux valeurs de défense et de protection de la nature — fut très actif dans la section québécoise des Amis de la terre

(*Friends of the Earth*). L'ouvrage qu'il a laissé avant sa mort est riche d'enseignements sur les idées qui animent ce groupe. Mais ce sont aussi les idées, les valeurs d'un homme qui a souvent été en rupture avec son milieu, qui a été critique du groupe, de l'institution ou de la société dans laquelle il vivait. Il faut considérer ce livre à la fois comme l'expression d'une pensée écologiste dite radicale, mais aussi comme le témoignage d'un individu sur sa propre société.

Le défi écologiste n'est pas un ouvrage scientifique, mais politique et idéologique. En quelque vingt-huit chapitres, Jurdant fait le tour des maux qui caractérisent la société d'aujourd'hui. Dans ces pages, il reprend à peu près tous les grands thèmes, exprimés depuis vingt ans, par le mouvement écologiste radical. S'inspirant de plusieurs sources intellectuelles qui ont alimenté la pensée écologiste d'aujourd'hui (Illich, Gorz, R. Dumont, Schumacher, Bookchin), Jurdant avance ses idées et ses solutions pour résoudre ce qu'il perçoit être une crise de civilisation. On ne trouvera malheureusement rien de neuf dans ce discours, sauf des applications au Québec. En effet, presque tous les thèmes élaborés (crise écologique, crise de société ; destruction de la nature ; dégradation de la vie humaine et inégalités sociales ; pouvoir technocratique et aliénation ; écociété et écodéveloppement) sont des sujets connus, voire archiconnus. Dans le discours portant sur ces aspects, il y a surenchère. Les auteurs, les uns après les autres, reprennent les mêmes idées en essayant, chaque fois, de montrer que nous sommes tous des victimes d'un système oppressant et opprimant, que nous sommes manipulés par des pouvoirs technocratiques, que notre survie comme êtres humains et comme espèce est menacée à moins que nous ne changions radicalement de mode de production, de mode de consommation, de valeurs et d'attitudes à l'égard de la nature. Ouf ! Le programme est ambitieux ; il est révolutionnaire au double sens suivant : qu'il suppose des changements en profondeur et l'institution d'un ordre nouveau, et qu'il conduit — du moins, ainsi est-il perçu — à une sorte de retour en arrière, à une société de petite taille, en contact direct avec la nature, dans laquelle les relations entre les humains ne sont pas médiatisées par des organisations, ni régies par des pouvoirs.

Mais peut-être faudrait-il voir dans ces pensées le côté positif des choses et qui est bien exprimé par l'auteur : une quête de communauté et de vie humaine plus intense, une volonté d'exercer le contrôle sur sa destinée (voir le chapitre 13, « Tant vaut le village, tant vaut le pays »). Reprenant des thèmes illichiens, Jurdant parle de société autonome, qu'il oppose à une société hétéronome. Son scénario pour une société écologiste repose sur l'autonomie des groupes humains, soudés par des habitudes de vie communes, occupant un espace géographiquement bien identifié, l'écorégion. On retrouve ici un autre vieux thème de la pensée écologiste, comme de la pensée traditionaliste : la fusion entre société et région. Les communautés de base sont des communautés naturelles : elles se forment spontanément et sont soudées à un territoire.

Ce naturalisme ne manquera pas d'en choquer plusieurs, d'autant que, dans le programme politique de Jurdant, l'indépendance politique du Québec serait proclamée dès la victoire électorale des « Écolo », même s'il est possible que certaines communautés de base qui n'adhéreraient pas à ce projet politique (lire : le *West Island*?) choisissent de s'en séparer (p. 388). Il ne faudrait pas faire dire à Jurdant ce qu'il ne dit pas, mais son projet de société écologiste, décrit dans la quatrième partie et surtout au chapitre 27, pose très sérieusement la question de l'acceptation de l'hétérogénéité sociale et de la tolérance politique qui l'accompagne. Les écologistes proclament de très haut leur souci de

préservé la diversité sociale. Cette diversité ne semble pas exister à l'intérieur des communautés de base mais bien entre celles-ci. Or, si dans le modèle d'autonomie, les contacts entre communautés sont restreints — car il faut vivre de sa région, dans son groupe d'appartenance — la diversité n'est plus affaire de tous les jours. Puisque les êtres différents ne se côtoient plus, n'ont ni besoin ni raison de se côtoyer, le monde rêvé par les écologistes apparaîtrait comme un monde éclaté, formé de parcelles socio-naturelles isolées les unes des autres. Les échanges gratuits, fortuits ou par trop volontaristes ne peuvent se substituer aux échanges créés par la division sociale du travail pour souder des groupes humains ensemble. On mesure bien ici ce qui sépare le modèle de société écologiste du monde tel qu'il est aujourd'hui, de la réalité, non pas de quelques régions éloignées — encore que cela doive être nuancé — mais de la réalité urbaine, des grands centres, véritables mosaïques ethniques et culturelles. Notre civilisation a plutôt cru que la tolérance et l'acceptation de la diversité humaine étaient le produit des contacts, de la communication et, dans le cas de tensions, des lois. Les écologistes qui, comme Jurdant, donnent l'impression de se réclamer de Rousseau, pensent que les hommes sont bons, mais qu'ils ont été corrompus par la civilisation. Henry David Thoreau, père spirituel des écologistes actuels, éprouvait un certain mépris à l'égard de la société industrielle qui se développait sous ses yeux. Il cherchait, par son exil intérieur, à retrouver le mode de vie des habitants indigènes qui, selon lui, vivaient en harmonie avec la nature. Les écologistes actuels ont repris ses espoirs et ont fait écho à ses dénonciations de la société industrielle. Jurdant se loge à la même enseigne.

Le modèle de société proposé par Jurdant inquiète, bien que ce ne soit pas le sien en particulier qui soulève ce sentiment, mais tous les modèles issus du discours écologiste actuel. Sur bien d'autres points encore, la pensée de l'auteur est déficiente. D'abord, Jurdant pense que l'écologie, comme science, nous enseigne comment il faut agir, nous dicte des conduites : la science des relations entre les organismes et leur milieu fonde le programme politique de la société écologique. Écoutons l'auteur : « le programme politique écolo formulé ici découle directement de l'application des quatre principes de l'écologie : la diversité, l'autorégulation, la sagesse et l'équité » (p. 381 ; voir aussi pp. 879-883). Il est assez étonnant de voir resurgir dans l'esprit de celui qui critique le « technocratisme » une proposition scientiste. Non seulement, pourrait-on, du strict point de vue scientifique, douter de la valeur de ces principes ou de ces lois — notamment des principes de sagesse et d'équité — mais une des caractéristiques de l'attaque contre le positivisme et la technocratie consiste justement à séparer le domaine des faits du domaine des valeurs, l'être, du devoir. Jurdant veut, contre la société moderne et technocratique, réintroduire la sphère de la liberté et des choix, mais, en s'éloignant des dictats de la technique, il succombe à ceux de la nature. Puis, la pensée sociologique de l'auteur, sa pensée politique même, est naïve. Dans son modèle de société, les tensions et les conflits entre les humains ne peuvent surgir car, dans son modèle de démocratie, les contacts sont directs et les individus adhèrent — par choix, par contrainte ou par tradition, ce n'est pas spécifié — à des valeurs communes. Il n'y a pas de pouvoir dans cette société, mais une multitude de pouvoirs, autant qu'il y a de personnes serions-nous tenté de conclure (p. 385). Cette vision d'une société sans institution politique et sans conflit est irréaliste et risque d'être totalitaire : l'un se fonde dans le nous ! On pousse trop loin la bonté humaine, au point de nier l'apparition de tensions entre les humains, tensions nées soit de la rareté ou de perceptions et de valeurs différentes. Cette vision

nettement utopique, malgré sa générosité, n'appartient pas au monde des humains. L'écologisme, sur ce point, ne fait pas progresser les choses.

Enfin, comment aussi ne pas s'étonner du refus presque maladif de la spécialisation et de la division du travail? L'objectif de Jurdant d'instaurer des débats publics, véritablement démocratiques, sur les orientations de la société (énergie, économie, politique scientifique, etc.) est fort louable. Mais il sous-estime les difficultés. Il partage avec beaucoup d'écologistes une méfiance à l'égard de la technique, mais lorsque cette méfiance, souvent légitime, se double d'une méconnaissance, on peut douter de la valeur de la critique. Le savoir, technique comme écologique, ne naît pas spontanément : il faut l'apprendre, le développer et le mûrir. Invoquer la démocratie et le droit des citoyens de décider relève de la démagogie. La démocratie, dans la conception libérale, est exigeante : elle suppose que le citoyen participe aux débats. Mais cette participation exige des efforts : il faut s'informer, voire s'éduquer, pour être en mesure de participer pleinement. Et, dans cette éducation, figure aussi beaucoup de savoir technique. C'est à ce prix que la démocratie ne devient pas manipulation par des élites.

Jurdant a sûrement raison de reprocher à plusieurs débats publics, sur l'environnement notamment, d'exclure le citoyen ordinaire. Lorsque dans son livre il exige de vrais débats publics, il s'attaque à la forme qu'ont prise de nombreux débats et audiences publiques : des discussions entre experts. Mais de là à nier toute place à la technique, c'est outrepasser la critique que l'on peut faire à son utilisation.

Critique de la société, programme public, *Le défi écologiste* est aussi un livre personnel ; plusieurs chapitres se terminent par une lettre. On en apprend autant sur l'homme que sur les idées qui l'animent et qu'il partage. C'est dans la tradition d'une certaine pensée écologiste que de réintroduire le moi ; la césure entre le privé et le public n'appartient pas à l'écologisme de Jurdant. Mais, à force de mettre sa propre personne sur la scène, on ne sait plus si l'auteur ne fait qu'exprimer ses troubles de conscience, ou d'adaptation, ou s'il expose des idées « objectives », partagées par d'autres. L'objectivité, la distance, la séparation entre le moi et le monde sont-elles des principes appartenant désormais à un univers culturel dépassé ?

Pour conclure, *Le défi écologiste* soulève beaucoup d'interrogations. La dénonciation des maux modernes peut attirer des partisans. Le discours, répétitif et incantatoire, sur l'aliénation et la manipulation par des élites technocratiques rend peut-être service au militant, mais je doute qu'il trouve beaucoup d'oreilles attentives ailleurs. Ce qui est le plus troublant dans ce type d'ouvrage, ce n'est pas tant les maux qu'il dénonce, mais les solutions de rechange qu'il propose. Si la nature est menacée, si des communautés et des villages sont effacés (voir la discussion sur la foresterie industrielle et la foresterie écologique, pp. 125-137) à cause du déplacement ou de la mécanisation des activités économiques, les voies offertes par Jurdant sont trop incertaines — ou radicales — pour susciter l'adhésion. On pourrait être tenté d'appliquer à l'écologisme le jugement que Kolakowski a porté sur le marxisme : il s'agit d'« une doctrine qui repose sur la confiance aveugle qu'un paradis de satisfaction universelle nous attend à deux pas d'ici ». Mais, à la décharge de l'écologisme, il n'a ni la longévité ni l'arrogance du marxisme et son bilan social et historique est heureusement vierge.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*